

EVALUATION DE LA COOPERATION DEL'UNION EUROPEENNE AVEC LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2007-2015)
"REPOSE DES SERVICES DE L'UNION EUROPEENNE"

Recommandations	Réponses des Services	Suivi (une année après)	Suivi (Octobre 2021)
Recommandations sur la stratégie globale et sur sa mise en œuvre			
<p>R1. Pertinence et fragilité Mieux intégrer les questions de contrat social et de cohésion sociale, ainsi que les défis d'une croissance partagée et durable dans les choix stratégiques, les analyses et les actions menées en Côte d'Ivoire.</p> <p>- Se réengager, à moyen terme, dans les secteurs sociaux de base (principalement Santé).</p> <p>- Mieux intégrer les problématiques de la justice transitionnelle, la lutte contre la corruption et l'impunité, les inégalités sociales et à la situation des groupes vulnérables.</p> <p>- Intervenir auprès des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités locales.</p>	<p align="center">Accord</p> <p><i>Pendant les périodes de crises ou de crises larvées (9^{ème} FED pour ce qui concerne la période de l'évaluation) les thématiques abordées dans cette recommandation ont largement été prises en considération, en ligne avec une approche LRRD. Cependant, la sortie de cette approche, avec le 10^{ème} et le 11^{ème} FED, a sans doute été trop rapide. La fragilité du pays reste à prendre en considération dans la stratégie de coopération de l'UE.</i></p> <p align="center">ACTION</p> <p>- A court terme : la DUE maintient une veille sur l'évolution des secteurs sociaux, y inclus la santé, et continue d'intégrer ces sujets dans le dialogue politique et sectoriel.</p> <p>- A moyen terme, lors de la prochaine programmation du 12^{ème} FED et en coordination avec les autres bailleurs de fonds, une part substantielle de l'aide devra être réintégrée dans les secteurs sociaux de base les plus défaillants. Elle permettra en outre de renforcer notre dialogue avec l'Etat sur l'évolution de ces secteurs et pour améliorer l'efficacité des politiques publiques.</p> <p>- La mise en œuvre du 11^{ème} FED étant déjà définie (la justice figurait dans le PIN), il n'y a pas de possibilité de mettre en place un projet sectoriel "justice". Sur la lutte contre la corruption, les reliquats de l'AB du 10^{ème} FED financent une action de renforcement de capacité de la cour des comptes (contrôle externe) qui vient de se terminer. Dans le cadre du contrat de bonne gouvernance et de développement plusieurs indicateurs ont porté sur le suivi des audits des marchés publics ainsi que sur la justice.</p> <p>A court terme, d'ici 2019, il est envisagé de prolonger cette action, avec des ressources provenant de la revue à mi-parcours du 11^{ème} FED. Il sera tenté également de travailler avec la Cour des comptes et/ou l'Inspection générale de l'Etat, dans le cadre de la composante "gouvernance transport" du PIR 11^{ème} FED, de sorte à réaliser des activités de reddition de compte dans le secteur de travaux routiers.</p> <p>De plus, sur un autre plan, un contrôle qualité, type pré QSG interne, sera mis en place au moment de la formulation de nouveaux programmes, de la rédaction de lignes directrices, lors de la négociation de nouveaux contrats ainsi que lors de l'évaluation des projets/programmes.</p> <p>Lors de la prochaine programmation du FED, ces problématiques devraient être considérées compte tenu d'un état des lieux actualisé de la situation et des interventions des PTF.</p> <p>- A court terme, la DUE évaluera en interne les actions menées au niveau des ALE (Mairie de Danané, d'Abengourou, de Bouaké, conseil régional du Worodougou – en partenariat avec l'AFD). Ces projets en cours ou terminés récemment ont connu des fortunes diverses.</p> <p>A moyen terme, en fonction de l'avancée de l'application de la loi de décentralisation, la faisabilité d'une programmation au niveau régional sera étudiée.</p>	<p><i>Depuis l'évaluation, la DUE a développé des actions visant à mieux apprécier l'impact de l'aide, mais aussi l'impact des politiques de gouvernement. Tout en travaillant sur les secteurs de concentration de l'aide alignés sur la politique de coopération de l'UE, la DUE a maintenu un focus sur les secteurs sociaux de base (notamment la santé), intégré les problématiques de justice et de lutte contre la corruption et continué à travailler avec des acteurs locaux.</i></p> <p>Renforcement des capacités de diagnostic, de suivi et d'évaluation des plans de développement de l'État et des programmes qui les soutiennent.</p> <p>2,5 millions d'EUR financent une assistance technique auprès du Ministère du Plan et de l'institut national des statistiques. L'assistance technique du programme de gouvernance du transport soutient la mise en place d'un système d'information de la filière « transport routier de fret », ainsi que la base de données routières. Le programme ENERGOS soutient le Ministère de l'Énergie dans la mise en place d'un système d'information énergétique national, couplé à un système d'information géographique.</p> <p>7 évaluations indépendantes de projets ont été menées en 2019 et 3 autres sont prévues en 2020 afin notamment d'apprécier leur impact, et de vérifier la distributivité de l'aide apportée.</p> <p>Développement des secteurs de coopération en cohérence avec les orientations données par DEVCO (cf ci- dessous, chapitres « thématique » : gouvernance / agriculture / énergies.) Etat civil, Sécurité, maîtrise de la migration et aide au retour, Gouvernance, paix stabilité ; Soutien au développement économique et à la création d'emploi, notamment pour les jeunes, intégration régionale ; Lutte contre le changement climatique / Energie durable</p> <p>Maintien de l'engagement dans les secteurs sociaux, y inclus la santé et l'état civil :</p> <p>La DUE est membre du groupe sectoriel des PTFs « Santé » et chef de file du groupe « Education ». Début 2019, la DUE a attribué 6 subventions (3,2 millions EUR) à des ONGs pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé sexuelle et reproductive, et des actions de lutte contre les violences basées sur le genre (y inclus la lutte contre les mutilations génitales féminines. De plus, l'appui budgétaire « Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement - CBGD » (89 millions EUR sur 10^{ème} et 11 FED) est soumis à l'atteinte d'indicateurs de protections sociales, y inclus l'état civil et d'insertion professionnelle pour les jeunes, mais aussi de formations professionnelles. Par ailleurs, la DUE fait</p>	<p><i>Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la pandémie de la COVID-19 et la préparation de la prochaine programmation sous le NDICI pour la période 2021-2027 (Programme Indicatif Multi-annuel 2021-2027 – PIM). Les questions de contrat social et de cohésion sociale et plus largement, la lutte contre les inégalités, ont fait partie intégrante des actions pour juguler les effets de la crise en 2020, ainsi que des réflexions pour établir les priorités d'intervention 2021-2027. Le PIM qui sera prochainement adopté vise à soutenir un modèle économique durable qui assure une meilleure répartition des fruits de la croissance en Côte d'Ivoire.</i></p> <p>Engagement dans les secteurs sociaux, dont santé, lutte contre les inégalités et la situation des plus vulnérables : l'UE a continué son implication dans les domaines des services sociaux en Côte d'Ivoire, en visant tout particulièrement les groupes les plus vulnérables, dont les femmes et les enfants.</p> <p>En 2020, dans le cadre de sa réponse aux conséquences de la COVID-19, l'UE a réorienté une partie de son aide pour traiter de la dimension sociale, sanitaire et humanitaire de la crise, dans le cadre d'une approche Team Europe. En tout, 10M EUR ont été réorientés sur ces thématiques : (i) 5M EUR ont permis de financer la fourniture de matériel médical et la distribution de produits alimentaires et non alimentaires aux plus vulnérables et (ii) un projet d'appui budgétaire de 5M EUR a été développé pour soutenir le Fonds de solidarité mis en place par le Gouvernement. Ce dernier appui vise à aider au financement du Fonds dans une logique de long terme pour aider au renforcement de la politique de protection sociale afin de mettre en place des mécanismes pérennes de filets sociaux pour les populations les plus exposées.</p> <p>Dans le cadre du PIM 2021-2027 (en cours d'adoption), il est proposé de faire du développement du capital humain une priorité à travers la protection sociale, la formation professionnelle et la contribution de la migration au développement. Par exemple, l'Union Européenne prévoit de participer au renforcement de la présence de l'État dans le pays, en incluant notamment des centres sanitaires et sociaux. Ces initiatives permettront de renforcer l'accès de tous, en particulier les plus précaires, aux services offerts par l'État. Dans ce cadre, une attention particulière devrait être apportée à la santé maternelle et infantile.</p> <p>Le PIM est également soutenu par trois Team Europe Initiatives (TEIs)¹ : « Cacao Durable », « Transition bas carbone » et « Paix et stabilité », qui contribueront pour partie à ce même objectif.</p> <p>Intégrer les problématiques liées à la justice, la lutte contre la corruption et l'impunité :</p> <p>L'appui budgétaire - qui est resté une modalité d'aide importante en Côte d'Ivoire au cours de l'année passée - permet d'impulser des changements de fond dans la gestion des finances publiques et le contrôle budgétaire (interne et externe), y compris à travers la société civile. En 2020, l'aide octroyée sous forme d'appui budgétaire dans le cadre de la réponse à la crise de la COVID-19 s'est accompagnée d'un suivi rapproché des mesures prises pour assurer (i) la bonne gestion des fonds (à travers des audits externes) et (ii) la transparence de l'aide vis-à-vis des partenaires et du grand public. L'UE a intégré cela dans son dialogue politique avec les autorités. Les</p>

¹ Les TEIs sont des initiatives menées par l'UE et ses États membres. Ils reflètent les priorités de l'UE et de ses partenaires dans l'objectif d'en assurer la cohérence, la complémentarité et d'en maximiser l'impact. Aussi, les TEI ne reflètent pas uniquement les priorités du PIM.

<p>- Mieux apprécier les effets distributifs des différentes interventions et continuer l'appui au renforcement des statistiques.</p> <p>- Mieux apprécier l'impact de certains programmes sur le contrat social et la cohésion sociale.</p>	<p>- A court et moyen terme, la DUE s'efforcera de procéder à l'évaluation systématique des actions financées : les effets distributifs seront appréciés, afin notamment de vérifier que la distributivité de l'aide est alignée sur les besoins des plus pauvres, et que sa répartition sur le territoire n'est pas sujette à caution.</p> <p>L'appui à l'Institut national des statistiques et aux ministères sectoriels, dans leurs activités statistiques et de planification, sera prolongé à court terme (11^{ème} FED), et à moyen terme, principalement comme composante de l'appui budgétaire.</p> <p>- A court terme les évaluations des programmes en cours porteront, entre autre, sur cette problématique.</p> <p>- Un contrôle qualité, type pré QSG interne à la DUE, sera mis en place au moment de la formulation de nouveaux programmes, de la rédaction de lignes directrices, lors de la négociation de nouveaux contrats ainsi que lors de l'évaluation des projets/programmes. Ce pré QSG portera son attention, entre autres, sur cette problématique.</p>	<p>Intervenir des consultants dans le cadre de l'initiative SOCIEUX + gérée à Bruxelles pour appuyer le Ministère de l'Emploi et de la protection sociale dans la préparation de l'élaboration de la stratégie nationale de protection (mise à disposition d'assistance technique). Enfin, dans le cadre de la réponse à la crise du COVID, des actions sont en cours de montage pour apporter du matériel de protection, fournir un appui monétaire aux familles vulnérables et sensibiliser les populations aux gestes barrières. L'exercice de programmation n'est pas encore véritablement engagé. Un travail de pré programmation a cependant été réalisé. De ce dernier, il ressort qu'investir sur les secteurs sociaux, y inclus la santé, la justice, la lutte contre la corruption, et la formation professionnelle, contribueraient à assurer la paix et la stabilité de la Côte d'Ivoire, et assurer un développement durable et équitable. Le prochain exercice de programmation intégrera l'analyse de la situation post COVID, et les secteurs sociaux, feront l'objet d'une attention particulière.</p> <p>Attention particulière maintenue sur les problématiques de justice, de gouvernance et de lutte contre la corruption 74M€ d'appui budgétaire issus du 10 et 11 FED ont été décaissés dont 9 millions en 2019 : les indicateurs étaient centrés notamment sur la justice (justice pénale puis à partir de 2019, justice commerciale), la réforme budgétaire et les marchés publics. Une petite subvention maintient notre appui via une ONG, pour améliorer les conditions de détention et limiter la détention préventive. Par ailleurs dans le cadre du programme régional « gouvernance transport », des appuis aux organes de contrôle de l'État sont prévus, pour renforcer leur capacité à contrôler dans le secteur des travaux routiers et l'évaluation financière du programme d'entretien routier 2018 est en cours. Enfin, un appel à proposition pour renforcer les capacités de la société civile dans le suivi de la gestion des finances publiques est en phase d'évaluation : 2 subventions devraient être accordées (1 M EUR).</p> <p>Des actions menées au niveau local avec des communes et des organisations de la société civile Grâce à 2 subventions, une dizaine de municipalités ont été appuyées pour mettre en place un budget sous le mode participatif. Il en ressort que les autorités locales et l'Etat central, se sont montrés insuffisamment impliqués pour atteindre les objectifs escomptés de notre appui. Le nouveau Sénat (2016) pourrait avoir un rôle crucial pour la loi de décentralisation et pousser l'approche budget participatif. En 2019, des subventions ont été attribuées pour aider des ONGs à soutenir des actions d'économie vertes et circulaire pour l'insertion professionnelle des jeunes dans des localités à Man, Odiénné et San Pedro et dans la région du Sud Comoé. En préparation de la prochaine programmation, il est prévu de faire une mission de diagnostic sur la ville de Daloa, en vue d'un éventuel programme de développement urbain</p>	<p>missions d'assistance technique destinées à renforcer le système statistique et le contrôle des finances publiques se poursuivent au cours des années 2021 et 2022. Les retours d'expérience qui résulteront de ces missions permettront de définir des appuis ciblés dans le cadre du PIM 2021-2027.</p> <p>Ces thématiques devraient faire l'objet d'une forte attention dans le PIM 2021-2027 qui prévoit la bonne gouvernance et la paix et la stabilité parmi les secteurs prioritaires. Cela pourrait inclure tout un volet d'actions sur les réformes de bonne gouvernance, y compris en termes de contrôle des finances publiques, d'un meilleur accès à la justice, de prévention des conflits et d'une plus grande cohésion sociale. L'action de l'UE sur cette priorité sera renforcée par l'Initiative Team Europe « Paix et Stabilité » qui propose de travailler notamment sur les questions de gouvernance, de justice et de droits de l'Homme, en coordination renforcée avec les États membres.</p> <p>Les actions dans les années à venir (y compris dans le cadre de la TEI « Cacao durable » ou « Paix et stabilité ») poursuivront de manière ciblée les soutiens qui ont été apportés à la justice sociale, au secteur de la justice et à la lutte contre la corruption. Elles viseront dans leur ensemble à contribuer à assurer la paix et la stabilité de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'un développement durable et équitable.</p> <p>Intervenir auprès des services déconcentrés de l'État et des collectivités locales : au-delà de l'appui aux collectivités locales en cours dans le cadre du 11^{ème} FED, l'Union Européenne prévoit de participer au renforcement de la présence de l'État dans le pays, en incluant notamment des centres sanitaires et sociaux. Ces initiatives permettront de renforcer l'accès de tous, en particulier les plus précaires, aux services offerts par l'État. Dans ce cadre, une attention particulière devrait être apportée à la santé maternelle et infantile</p> <p>Appréciation des effets distributifs et de l'impact sur le contrat social et la cohésion sociale : les missions d'assistance technique destinées à renforcer le système statistique se poursuivent/vront au cours des années 2021 et 2022. Les retours d'expérience qui résulteront de ces missions permettront de définir des appuis ciblés dans le cadre du PIM 2021-2027. À noter également qu'un effort accru a été réalisé concernant la définition d'indicateurs de performance pour le suivi du PIM au moment de sa préparation. Ces indicateurs généraux seront détaillés au niveau des différentes actions afin de pouvoir mesurer l'impact sur le contrat social (e.g. confiance dans les autorités, etc.) et la cohésion sociale.</p>
--	---	---	--

<p>R2. Mix d'instruments</p> <p>Consolider l'approche de l'UE consistant à combiner ses différents instruments et modalités afin de renforcer l'efficacité de l'aide.</p> <p>- Pour les opérations d'appui budgétaire, avoir une approche consensuelle concernant le choix d'indicateurs pertinents mais politiquement difficiles pour les pays partenaires.</p> <p>- Maintenir les synergies entre l'appui budgétaire et l'approche projet (principalement pour l'appui au foncier rural, les secteurs de la justice et de la GFP).</p> <p>- Définir des objectifs communs entre les projets figurant dans le cadre du PIN et ceux qui n'y figurent pas.</p> <p>- Tirer les leçons du passé sur les risques opérationnels liés aux projets impliquant plusieurs institutions bénéficiaires nationales dans leur mise en œuvre.</p>	<p>Accord partiel</p> <p><i>L'UE poursuivra la recherche de complémentarité et de synergies entre les différents instruments et modalités dont elle dispose, en vue d'assurer l'efficacité de son aide.</i></p> <p><i>Les indicateurs retenus dans le cadre des opérations d'appui budgétaire sont toujours définis d'un commun accord et sont extraits des stratégies de réformes arrêtées par le pays partenaire. Leur définition implique la recherche d'un équilibre entre des d'objectifs ambitieux et pertinents tout en fixant des cibles réalistes.</i></p> <p><i>La recherche de synergies entre l'appui budgétaire et l'approche projet sera maintenue, y compris en recherchant des synergies entre l'aide de l'UE et celui d'autre bailleurs.</i></p> <p><i>La cohérence de l'action globale de l'UE en Côte d'Ivoire sera recherchée. Les projets hors PIN, pourront permettre d'apporter de l'aide en dehors des secteurs de concentration, et de favoriser l'appui aux acteurs locaux.</i></p> <p>ACTION</p> <p>- La mise en place d'un pré QSG interne à la DUE, intégrera ces considérations au moment de la préparation des AAPs géographiques et thématiques.</p> <p>Par ailleurs, cette recommandation qui n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire, requiert d'être prise en considération par le siège de DEVCO, afin de donner des orientations aux DUEs. La DUE de Côte d'Ivoire travaille de concert avec les services géographiques et thématiques du siège à la définition des indicateurs dont la cible est à la fois réaliste, et dont l'atteinte desquels permettra d'améliorer significativement le secteur ciblé par l'AB s'adresse.</p> <p>La quasi-totalité des programmes d'AB sont présentés dans la phase de formulation au Budget Support Steering Committee – comité au niveau du Management (Directeur général) auquel participe aussi le SEAE. Le BSSC discute et valide les aspects d'importance stratégique d'un programme, notamment les engagements politiques et le dialogue mené avec le gouvernement partenaire. De même, durant la mise en œuvre, les décaissements sont également présentés au BSSC ce qui permet de faire le point sur la réalisation des ambitions convenues dans le cadre des tranches variables. DEVCO considère donc que le système actuel permet d'obtenir des indicateurs pertinents.</p> <p>- A moyen terme, lors de la programmation du prochain FED, il s'agira de définir et de développer la complémentarité entre les différents instruments dans le document AAP à soumettre annuellement au Strategic Steering Committee.</p> <p>- Le pré QSG interne à la DUE, s'attachera à rendre lisible la stratégie d'intervention de l'UE, exprimée à travers les actions qu'elle finance en Côte d'Ivoire. Une attention particulière sera donnée à la prise en compte des thématiques transversales (genre, droit de l'homme, gouvernance, lutte contre la corruption, cohésion sociale, emploi, jeunesse...). Les outils de financement hors PIN permettront cependant de financer des secteurs, hors secteur de concentration du PIN, tout en s'attachant à prendre en compte les thématiques transversales évoquées ci-dessus.</p> <p>- Les risques à impliquer plusieurs institutions bénéficiaires nationales dans la mise en œuvre d'un projet sont connus. Il n'en demeure pas moins que ce type de projets "multi acteurs" contribuent parfois à faciliter la collaboration entre les institutions nationales. Cependant, une attention particulière sera portée à l'analyse de ces risques au cours de la prochaine</p>	<p>Depuis l'évaluation, la DUE s'est attachée à développer des synergies entre ses différents outils financiers, mais aussi des synergies entre les différents outils financiers des autres PTFs. La définition d'indicateurs de décaissement d'appui budgétaire s'appuie sur une bonne connaissance du contexte et un dialogue plus dense avec le gouvernement</p> <p>Maintien des synergies entre les différents outils financiers (appui budgétaire, projet, subvention ...)</p> <p>Les appuis budgétaires « Foncier rural » et « GGDC » partagent les mêmes conditions générales de décaissement.</p> <p>L'appui budgétaire « Foncier rural » est complété par une subvention aux organisations de la société civile impliquée dans le foncier rural, regroupées au sein du réseau « alerte foncier ».</p> <p>L'appui budgétaire « GGDC » est complété par une subvention aux organisations de la société civile impliquées dans le suivi de la gestion des finances publiques, par une assistance technique auprès du Ministère du plan et à l'institut national des statistiques, et par un PAGODA signé avec Expertise France visant à renforcer les institutions de contrôles de l'Etat (1,8 million EUR qui démarrera après la crise COVID). Des synergies pourront aussi être recherchées avec le projet régional « gouvernance transport » qui appuiera également les institutions de contrôle de l'Etat, spécifiquement sur le secteur « Travaux routiers ».</p> <p>Dans le secteur de l'énergie et du transport, les actions financées en blending avec des institutions financières sont également complétées par des mobilisations d'assistance technique en appui institutionnel auprès des Ministères techniques et de leurs structures sous tutelles.</p> <p>Favoriser l'harmonisation et les synergies avec les autres PTFs</p> <p>La DUE est chef de file ou co-chef de file de 8 groupes sectoriels (gestion des finances publiques, foncier rural, énergie, transport, éducation, société civile, secteur privé et élection 2020) et participe activement à plusieurs autres (eau / assainissement, justice, santé, état civil).</p> <p>Ces groupes sectoriels facilitent les synergies entre bailleurs de fonds, que ce soit pour le montage des projets en commun (blending), pour l'harmonisation des dialogues sectoriels, des objectifs et des indicateurs et la synergie entre appuis budgétaires (AB) et assistance technique (AT) : exemple dans le secteur de l'électricité il y a une synergie entre l'AB financé par les États membres et l'AT financée par l'UE.</p> <p>Des indicateurs de décaissement d'appui budgétaire adaptés</p> <p>La DUE fournit une assistance technique au Ministère du plan et à l'institut national des statistiques. De plus à travers ses projets sectoriels, elle finance la mise en place et / ou le fonctionnement de base de données et système d'informations. Enfin, depuis 2018, son dialogue politique et sectoriel avec le gouvernement, s'est nettement densifié. Tout cela concourt à la définition d'indicateurs de décaissement des appuis budgétaires raisonnablement ambitieux. Jusqu'à fin 2019, plus de 80% de l'appui budgétaire « Foncier rural » a été décaissé, au prorata des</p>	<p>Combinaison de différents instruments et modalités : la cohérence et la complémentarité entre les outils de mise en œuvre de l'aide en Côte d'Ivoire ont été maintenues au cours de l'année passée et ont fait l'objet d'une forte attention dans la mise en œuvre des grandes priorités qui seront mises en œuvre entre 2021 et 2027.</p> <p>La mise en œuvre des 3 TEIs pour la Côte d'Ivoire permettra de créer des synergies importantes entre différents instruments financiers qui seront utilisés de manière complémentaire. Par exemple, dans le domaine du cacao durable, une forte synergie sera assurée entre les projets, les outils de mixage et de garantie et l'appui budgétaire. Cette dernière modalité est essentielle pour à la fois impulser les réformes et assurer l'alignement aux réalités nationales ainsi que l'appropriation. À ce titre, et de façon générale dans l'intervention de l'UE, les mesures complémentaires des appuis budgétaires (de type assistance technique) resteront essentielles pour assurer un suivi du dialogue politique et appuyer le renforcement des capacités, en ligne avec les objectifs de réforme du gouvernement.</p> <p>L'EFSD+, qui sera un instrument central dans le cadre du PIM 2021-2027, s'intégrera dans l'architecture de l'intervention européenne et des priorités qui seront poursuivies. Au sein même de cet instrument, l'usage du dialogue politique et de l'assistance technique viendra compléter les opérations de garantie et de blending, dans le but d'assurer la durabilité des actions menées.</p> <p>Cohérence entre projets du PIM et hors-PIM : suite au processus de « géographisation » des instruments de la coopération et des modalités de sa mise en œuvre, les projets hors-PIM seront moins nombreux à l'avenir et leur alignement aux priorités identifiées pour le pays partenaires est devenue la règle. Les Plans d'Action Annuel développés intègrent l'ensemble des actions envisagées sous chaque instrument et justifient leur cohérence avec les priorités établies.</p> <p>Tirer les leçons du passé quant aux risques liés aux choix des institutions bénéficiaires des projets : il est essentiel que le choix des institutions bénéficiaires ou chargées de la mise en œuvre des actions se fasse de manière éclairée au moment de la définition des actions. Dans de nombreux cas, les actions poursuivies sont transversales et nécessitent une coordination interservices. Tous les projets sont formulés sur base d'une évaluation précise et minutieuse des capacités des parties prenantes. Une fois lancés, les programmes font l'objet d'évaluations pendant leur mise en œuvre et à la fin des activités, ce qui permet d'avoir une bonne analyse de ce qui a fonctionné ou pas et d'adapter les actions futures.</p>
--	---	--	--

	programmation.	indicateurs atteints. Le ratio est sensiblement le même pour l'appui budgétaire GGDC. Le reliquat sera orienté en 2020 sur des actions en lien avec la crise COVID 19	
<p>R3. Partenariat</p> <p><i>Renforcer le cadre de partenariat élargi de l'UE à d'autres acteurs étatiques et non-étatiques, afin de mieux prendre en compte les réalités locales du pays.</i></p> <p>- Mettre en œuvre et assurer le suivi de la feuille de route de l'UE pour l'engagement envers la société civile (2016-2020).</p> <p>- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des OSC.</p> <p>- Mettre en place un cadre de consultation entre la DUE et la société civile, pour des discussions régulières sur des thématiques clés.</p> <p>- Elargir la coopération avec d'autres acteurs étatiques, en particulier le Parlement.</p>	<p style="text-align: center;">Accord</p> <p><i>L'UE dans le cadre de ses activités de coopération et de représentation entretient des échanges réguliers avec de nombreux acteurs étatiques et non étatiques autres que ceux bénéficiant directement de programmes de coopération.</i></p> <p><i>Si le dialogue avec la Société Civile est d'ores et déjà actif et continu, il mérite d'être plus structuré et régulier.</i></p> <p style="text-align: center;">ACTION</p> <p>- A court et moyen terme, le dialogue avec la Société Civile sera structuré à travers un groupe de suivi de la coopération UE/CI ayant en son cœur le suivi de la Feuille de Route.</p> <p>- A court et moyen terme, le projet LIANE 2 (Appui à la Société Civile) permettra de renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des OSC.</p> <p>- A court et moyen terme, le projet LIANE 2 (Appui à la Société Civile) permettra, également, la mise en place de dialogues sectoriels.</p> <p>- A court terme, dans le cadre de la composante d'appui complémentaire du nouveau programme d'appui budgétaire en cours de définition, la possibilité d'appuyer le renforcement du Parlement est envisagée.</p>	<p>Depuis l'évaluation, la DUE a prolongé et renforcé ses partenariats avec les OSC, les ANE, le secteur privé, les PTFs. Elle a aussi initié un nouveau type de partenariat pour améliorer la visibilité de l'UE en Côte d'Ivoire</p> <p>Harmonisation du dialogue avec les organisations de la société civile (OSC), renforcement des capacités des OSC et des AL et ANE, et développement du dialogue entre Etat, OSC / AL/ ANE et PTFs</p> <p>Création d'un groupe de PTF secteur « OSC » cogéré par l'UE avec la France (réunion trimestrielle).</p> <p>Appui, par des subventions à une dizaine de municipalités pour l'élaboration de budgets participatifs, avec tentative d'impliquer le Sénat. Travail avec Ministère du plan et de développement et Ministère de la décentralisation et administration du territoire. Les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes.</p> <p>Appui à la ville de Bouaké dans le cadre de la Convention de Maires en Afrique Subsaharienne jusqu'à fin 2019. Malheureusement, malgré les efforts de la DUE, la 3ème phase de l'appui de l'UE ne bénéficiera pas à la Côte d'Ivoire.</p> <p>Lancement mi 2019 des activités de LIANE 2 dont les objectifs sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- promotion du changement du cadre juridique, (réforme de la loi 60 de 1960), 2- promotion d'un cadre de concertation entre OSC et l'Etat avec PTF, 3- renforcement des capacités des OSC pour devenir des réels acteurs du développement socio-économique du pays. <p>Renforcement des partenariats avec le secteur privé</p> <p>Redynamisation du partenariat avec EUROCHAM, la CGECI et l'UGECI et attribution d'une subvention cf ci-dessous, chapitre « Dialogue » et « Gouvernance »</p> <p>Développement de la communication de l'UE en Côte d'Ivoire avec des partenaires du monde du spectacle</p> <p>Partenariat avec la fondation Magic System, pour l'UE Magic tour, rejointe par la fondation Didier Drogba pour la caravane de solidarité UE- COVID 19</p>	<p>La période de pré-programmation et de programmation (entre 2020 et 2021) a été l'occasion d'asseoir une logique de consultation élargie, en ligne avec le nouveau cadre post-Cotonou et le NDICI. S'agissant des acteurs étatiques, l'UE a notamment renforcé ses relations avec les ministères sectoriels qui seront directement impliqués dans la poursuite de certaines priorités, comme les TEIs. Les autorités locales ont également été consultées. Les acteurs non étatiques (OSC, y inclus représentants de la jeunesse, secteur privé) ont aussi été étroitement associés à la définition des priorités. Ces contacts réguliers ont permis de mieux saisir les enjeux et de définir un cadre d'intervention adapté pour la période 2021-2027.</p> <p>Pour ce qui est de l'appui, s'agissant de la société civile, les actions initiées en 2019 se sont poursuivies, tel que le renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) de Côte d'Ivoire, avec le programme Liane II. La nouvelle feuille de route a également été préparée pour la période 2021-2025, en étroite concertation avec les OSC elles-mêmes. Elle vise à renforcer l'engagement stratégique des partenaires européens envers la société civile avec trois priorités : la réforme du cadre juridique qui régit la vie associative, la concertation entre les OSC et les différents services de l'État et le renforcement des capacités des OSC. Par ailleurs, avec le soutien technique de Liane 2, le gouvernement ivoirien a initié la réforme de la loi 60, relative au monde associatif, tout en ayant une démarche inclusive permettant à la société civile de participer à la préparation de ce nouveau texte.</p> <p>En parallèle, la candidature de la Côte d'Ivoire a été retenue pour participer au programme Inter Pares destiné à apporter une assistance technique par une institution parlementaire européenne au parlement et au sénat ivoirien.</p>

<p>R4. Dialogue</p> <p><i>Maintenir les ambitions de dialogue sur les politiques et approfondir les efforts de coordination, cohérence et complémentarité entre PTF.</i></p> <p>- Encourager le gouvernement à jouer pleinement son rôle de leader à travers ses propres mécanismes de suivi et de coordination.</p> <p>- Renforcer les points d'entrée du Comité des chefs de coopération au niveau des directeurs de cabinet du gouvernement pour avoir un dialogue plus technique.</p> <p>- Avec le gouvernement, engager davantage de discussions sur la division du travail entre PTF au sein et entre les différents secteurs.</p> <p>- Concernant l'appui budgétaire, mieux apprécier les opportunités de dialogue sur les politiques et leurs limitations et utiliser, si nécessaire, des mesures complémentaires.</p>	<p style="text-align: center;">Accord partiel</p> <p>Il faut néanmoins souligner la nécessaire existence d'une volonté réciproque dans l'organisation d'un dialogue régulier aux différents niveaux d'interaction (technique et politique).</p> <p><i>La DUE et les autres PTFs sont bien conscients de la nécessité de renforcer le dialogue avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire.</i></p> <p><i>Le document de programmation conjointe UE + Suisse avec la Côte d'Ivoire élaboré au cours de 2017 et validé conjointement par les services DEVCO et SEAE en février 2018 traduit la volonté de renforcement de la coordination, la cohérence ainsi que de la complémentarité des interventions des Etats Membres présents en Côte d'Ivoire en vue d'une plus grande efficacité de l'aide.</i></p> <p><i>Un sujet central sur lequel l'évaluation n'a pas de recommandations précises est la faiblesse de notre dialogue politique et l'inappétence des autorités ivoiriennes pour les dialogues sectoriels.</i></p> <p style="text-align: center;">ACTION</p> <p>- A court et moyen terme, dans la mesure du possible, une attention sera portée pour que les indicateurs de suivi des projets soient calés sur des données produites par les services de l'Etat. Le pré QSG interne mis en place au sein de la DUE s'y attachera.</p> <p>De plus, la DUE cherchera à travailler plus directement avec les Ministères techniques, et à clarifier le rôle entre ces derniers et les services de l'ON.</p> <p>Enfin, la DUE rappellera systématiquement la nécessité de tenir les comités de pilotage des projets, aux rythmes prévus dans les conventions de financement. Un planning sera tenu à jour lors des réunions mensuelles DUE / CCC CI-UE.</p> <p>- A court terme, des initiatives pour multiplier les contacts entre PTF et gouvernement, à travers par exemple les groupes sectoriels de PTF, seront soutenues par la DUE.</p> <p><i>Cette proposition ne solutionne toutefois pas le problème de la nécessité d'avoir un dialogue politique de haut niveau qui correspond au niveau décisionnel.</i></p> <p>- A court et moyen terme, lors de la prochaine programmation conjointe, la DUE encouragera l'implication du gouvernement ivoirien dans les choix qui seront faits, en terme de division du travail entre PTFs.</p> <p>- A court terme, un tableau de suivi des réformes et indicateurs sera mis à jour régulièrement (par exemple de manière semestrielle). L'avancement des réformes majeures sera discuté avec les Ministères sectoriels, par exemple lors des réunions de groupes sectoriels de PTFs.</p> <p>Il s'agira également d'organiser des réunions régulières de suivi avec les interlocuteurs pertinents en relation à l'appui budgétaire.</p> <p>- A moyen terme, lors de la prochaine programmation, comme indiqué plus haut, la synergie AB / projet (AT, contrat de subvention ou autres) sera recherchée lorsque cela est pertinent pour faciliter l'atteinte des résultats escomptés.</p>	<p>Depuis l'évaluation la DUE a prolongé et renforcé le dialogue avec ses partenaires. Elle a aussi considérablement renforcé son dialogue avec le gouvernement, et cela à tous les niveaux</p> <p>Relance du dialogue politique avec le gouvernement. Après plusieurs années d'interruption, 3 réunions de dialogue politique (art 8) ont été menées depuis 2019. Les thèmes abordés concernent la coopération, mais aussi la diplomatie économique (pêche / environnement / cacao...), les migrations, la paix et la stabilité (élections.). C'est assurément un grand progrès réalisé depuis l'évaluation. Intervention de plusieurs missions de suivi du siège, de la DG HOME, pour appuyer le dialogue mené sur la migration et sa gouvernance par le DUE.</p> <p>Densification du dialogue sectoriel avec les Ministères techniques. Tenue régulière des comités de pilotage des projets et suivi tous les 2 mois des indicateurs de l'AB. Sur plusieurs thématiques, on observe une augmentation des réunions avec les ministères techniques, en lien avec la mobilisation de plusieurs assistances techniques en appui institutionnel (secteur transport, énergie). Le dialogue est alimenté notamment par les travaux de l'assistance technique, par le suivi d'adoption des textes soutenus par la coopération UE / CI, par l'analyse du budget de l'Etat, et le suivi de la mise en œuvre du PND et du programme social. Le Ministère du Plan va être soutenu pour cela par une assistance technique à partir du juin 2020.</p> <p>Développement du dialogue avec le secteur privé. Animation d'un trilogue avec le secteur privé : représentant du secteur privé (UGE CI et CGECI) et EUROCHAM, DUE, gouvernement. Cf ci-dessous chapitre « Gouvernance »</p> <p>Forte implication de la DUE dans les groupes sectoriels de PTF. La DUE est chef de file ou co-chef de file de 8 groupes sectoriels (gestion des finances publiques, foncier rural, énergie, transport, éducation, société civile et secteur privé, et élection 2020) et participe activement à plusieurs autres (eau / assainissement, justice, santé, état civil.). Si on observe en général une bonne coordination et un bon dialogue entre les PTFs, il est en revanche encore souvent difficile d'impliquer dans ce travail les représentants des ministères</p> <p>La DUE est un point focal avec la BAD, et bénéficie d'une proximité avec la BEI. La DUE est chargée de faciliter les relations avec la BAD dont le siège est à Abidjan, et DEVCO. Le bureau « Afrique de l'Ouest » de la BEI, logé dans le bâtiment de la DUE, facilite le dialogue et la collaboration entre la BEI et la DUE.</p> <p>Développement et harmonisation du dialogue avec les OSC Cf ci-dessus, chapitre « partenariat »</p>	<p>L'ensemble des mesures prises en 2019 ont été poursuivies, mais également accentuées dans la perspective du cadre post-Cotonou et du nouvel instrument NDICI.</p> <p>Coordination avec les PTFs et implication du Gouvernement: ces aspects ont fait l'objet d'une forte évolution avec la création des trois Team Europe Initiatives (TEIs) (« Cacao durable », « Transition bas carbone » et « Paix et Stabilité). Toutes trois marquent un engagement des partenaires européens autour de thématiques stratégiques pour le partenariat UE-Côte d'Ivoire, à travers une mobilisation financière, une coordination des activités et un dialogue renforcé. Les TEI peuvent également avoir un effet catalyseur avec la participation de partenaires au-delà du giron européen, comme en témoigne la TEI « Cacao durable » qui permet une coordination renforcée avec les États Unis et la Banque Mondiale. Les TEI sont également un bon outil pour favoriser une plus forte implication du gouvernement dans la coordination des activités. En effet, chaque TEI sera rattachée à un seul ministère sectoriel pour la partie ivoirienne qui aura pour charge d'assurer une bonne coordination entre tous les autres ministères et services concernés. À cet effet, il est envisagé dans le cadre du PIM 2021-2027 de soutenir les capacités de coordination de l'aide de la part du gouvernement.</p> <p>Dialogue politique : bien qu'impactée par la crise de la COVID-19, la régularité du dialogue politique a été maintenue. La dernière session de dialogue politique Art. 8 a été organisée au cours de l'été 2021. Elle a permis d'échanger sur des sujets clefs comme la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays et la sous-région, l'impact de la pandémie, les perspectives en matière d'investissement et de commerce, ainsi que de partenariat de coopération alors que la phase de rédaction du prochain PIM 2021-2027 arrivait à sa fin.</p> <p>Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 en cours d'adoption par la Côte d'Ivoire prévoit d'actualiser le cadre de concertation du suivi du PND en accordant une place importante aux PTF dans le suivi. Une attention particulière sera apportée sur ce point pour améliorer la coordination entre les actions des PTF et les priorités du PND.</p>
---	---	---	--

Recommandations sectorielles et thématiques

<p>R5. Gouvernance</p> <p>- Mieux articuler et documenter l'approche combinant le dialogue politique, le dialogue sur les politiques, et le partenariat élargi.</p> <p>- Maintenir une approche projet dans le secteur de la justice, en complément à l'appui budgétaire pour renforcer le partenariat entre l'UE, le gouvernement et les acteurs non étatiques.</p> <p>- Poursuivre l'appui à la révision de la loi sur les associations et mieux cibler les actions du programme 11^{ème} FED.</p> <p>- Améliorer la coordination et la complémentarité entre PTF en matière d'appui à la gestion des finances publiques.</p> <p>- Poursuivre l'appui au commerce extérieur et à l'intégration régionale en se recentrant sur l'environnement de la compétitivité.</p>	<p>Accord partiel</p> <p>ACTION</p>	<p>Comme indiqué dans les chapitres ci-dessus, ce secteur a bénéficié grandement de l'augmentation du dialogue politique et sectoriel menés à plusieurs niveaux par la DUE, ses partenaires, le gouvernement, et les AT financés par les projets de l'UE. Par ailleurs, ce secteur accorde une attention particulière aux problématiques migratoires, conformément aux axes donnés par la politique extérieure de l'UE : cette problématique fait écho aux points abordés ci-dessous : développement économique, droits de l'homme, sécurité, état civil...</p> <p>Soutien du développement économique, de la création d'emplois, du commerce extérieur et de l'intégration régionale. Mise en place d'un trilogue secteur privé, UE, Gouvernement en vue d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement. Contribution au développement des activités des organisations représentantes du secteur privé par une subvention de 1,5 million EUR à EUROCHAM, en collaboration avec UGECI et CGECI.</p> <p>A travers l'appui budgétaire « CBGD » et l'AT au Ministère du plan, soutien à la gouvernance économique, suivi de l'exécution budgétaire et de l'exécution des PND.</p> <p>Soutien à l'employabilité des jeunes, à travers l'appui budgétaire « CBGD » et le programme PROFORM qui a pris fin en 2019.</p> <p>Signature des APE, libéralisation effectif tarifaire depuis le 9 Décembre 2019 de 1155 produits dans le cadre de l'APEI. Adoption de la décision de la commission du «Projet d'appui à la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique intérimaire en Côte d'Ivoire (PAPE) » de 5 millions EUR dont la mise en œuvre est prévue en fin 2020- début 2021.</p> <p>Mise en œuvre de toutes les composantes du Programme régional d'appui à la compétitivité-PACIR 2 (9 millions EUR). Renforcement de la démocratie, de la paix et de la cohésion sociale</p> <p>Appuyer la gouvernance démocratique / cohésion sociale : une mission d'observation électorale des élections présidentielles d'octobre a été sollicitée par le gouvernement et pourrait être déployée et un appui en terme d'assistance technique de 1 million EUR est prévu, en soutien d'un projet géré par le PNUD, pour appuyer la CEI et organiser ces élections.</p> <p>Droits de l'Homme : des subventions ont été attribuées pour améliorer les conditions de détention, pour diminuer les violences basées sur le genre, et pour accroître la voix des jeunes, notamment à travers les médias (traditionnels et sociaux). Les actions menées pour réformer l'Etat civil contribuent également à l'amélioration des droits de l'Homme. Renforcement de la société civile Cf ci-dessus chapitres « partenariat » et « dialogue » Synergies avec les autres secteurs de concentration de l'aide. La cohésion sociale, la gouvernance et l'intégration régionale sont considérées de manière transversale dans les différents secteurs de l'aide. Synergie entre l'AB foncier et l'appui aux OSC avec le soutien du réseau d'OSC « Alerte foncier ». Lancement en 2019 d'une Assistance technique pour la gouvernance transport et des travaux routiers (4 millions EUR). Contribution au développement des corridors routiers internationaux : Bamako / San Pedro et Abidjan / Lagos.</p>	<p>Malgré les différents remaniements ministériels ayant eu lieu en 2021, comme indiqué plus haut, la Délégation de l'UE a maintenu la dynamique de dialogue politique. Tout au long de la préparation de la programmation 2021-2027, elle a organisé des rencontres avec les ministres sectoriels pour développer et présenter les approches retenues dans chacune des TEIs.</p> <p>Cette dynamique entre dialogue politique et rencontre sectorielles a assuré une proximité forte avec le gouvernement et l'alignement des actions en préparation avec les priorités de la Côte d'Ivoire.</p> <p>La question de la justice fera partie des secteurs bénéficiant d'une forte attention de la part de l'UE et de ses États membres. Cette question sera traitée dans le cadre du secteur gouvernance, paix et stabilité du PIM 2021-2027, dans une logique de cohérence et de complémentarité avec les actions prévues dans le cadre de la TEI « Paix et Stabilité ». Le renforcement de la chaîne judiciaire fait partie des programmes de renforcement de l'accès à la justice ou encore de lutte contre la criminalité envisagés dans les années à venir. Compte tenu de la sensibilité des thèmes abordés, le gouvernement et acteurs non étatiques seront impliqués en profondeur dans les actions.</p> <p>S'agissant de la société civile et la loi sur les associations : cf. ci-dessus chapitres « partenariat » et « dialogue ».</p> <p>Gestion des finances publiques : L'Union Européenne assure la co-présidence du groupe PTF sur la gestion des finances publiques. Les réunions permettent aux différents acteurs de présenter leurs projets et de s'assurer de leur complémentarité. Cette coordination a été particulièrement active et efficace dans le cadre du soutien au plan de riposte COVID-19. Cette coordination a repris à un rythme régulier permettant un partage d'expériences et une préparation coordonnées des nouveaux appuis à venir dans ce domaine.</p> <p>L'Appui au Commerce extérieur et à l'intégration régionale se poursuit à travers les actions d'appui au secteur privé et de mise en œuvre de l'APE. Plusieurs appuis ont été renforcés pour aider le gouvernement à lancer les réformes nécessaires pour tirer le meilleur profit de l'Accord de Partenariat Économique, en particulier en matière de politique fiscale et douanière. Le secteur privé (notamment les PME et TPE) est aussi fortement soutenu par le biais de plusieurs dispositifs visant à améliorer les capacités de production en respect des normes de qualité, à faciliter l'accès aux financements, le dialogue avec l'UE et le gouvernement ivoirien, à développer les formations, etc. Enfin, la société civile est également appuyée pour assurer son implication dans la mise en œuvre de l'APE.</p> <p>Dans un contexte évolutif, où des Règlements européens en préparation (sur la lutte contre la déforestation importée et les normes sociales de travail) vont avoir un impact fort sur plusieurs secteurs d'exportation de la Côte d'Ivoire, l'environnement de la compétitivité n'est pas le seul axe de l'approche de l'UE. En effet, l'APE impose de conduire des réformes structurelles de l'économie pour pouvoir en tirer le meilleur profit (élargissement de l'assiette fiscale, convergence des normes, rationalisation des administrations douanières n'en sont que trois exemples). Ces éléments sont importants dans l'environnement des affaires au sens large et pour l'investissement en particulier. Par ailleurs, les éléments de compétitivité sont multiples et multifactoriels, qu'il s'agisse de l'énergie, du foncier, ou de la disponibilité de main d'œuvre qualifiée à des tarifs compétitifs. Dans tous les cas, les actions resteront avec une approche globale et prise dans le cadre général des relations et des échanges entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire, matérialisé par l'APE, l'Accord de Pêche, etc.</p>
--	---	---	---

		<p>Une programmation encore ouverte. Comme indiqué dans le chapitre ci-dessus « pertinence et fragilité », l'exercice de programmation n'a pas encore véritablement débuté. Il devra prendre en compte la situation post COVID 19, probablement en tablant sur des élections présidentielles apaisées</p>	
<p>R6. Agriculture et sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la cohérence et la pertinence des différentes interventions, notamment celles d'appui aux grandes filières d'exportation, vers les objectifs principaux de la coopération : réduction de la pauvreté, sortie de crise et bonne gouvernance. - Renforcer l'appui aux programmes villageois dans le cadre des interventions sucre et banane. - Etablir une feuille de route sur le foncier rural avec la participation de tous le PTF et les représentants de la société civile et maintenir un dispositif d'assistance juridique et technique au niveau local et national. - Réaliser l'évaluation des programmes coton et formuler une stratégie de sortie. - Considérer le "blending" (mixage prêts/dons) comme un instrument pour appuyer le secteur privé dans les grandes filières agricoles. 	<p style="text-align: center;">Accord partiel</p> <p style="text-align: center;">ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - A moyen terme, la fin programmée (fin 2019) des appuis aux filières bananes et sucre permettra de mieux se concentrer sur des actions plus directement liées à la lutte contre la pauvreté et le développement de productions destinées aux marchés locaux. D'éventuels appuis à des filières de rente (cacao, anacarde) seront mieux ciblés sur une lutte contre la pauvreté et l'appui aux petits producteurs. - A moyen terme, les programmes de plantations villageoises déjà initiés, feront l'objet d'un suivi rapproché d'ici mi 2019 et jusqu'à leur fin de mise en œuvre. - La collaboration avec les autres PTF est effective et pourrait prendre la forme d'une feuille de route. A très court terme, un appui à la société civile est programmé dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS) foncier. La procédure de d'identification de l'opérateur est en cours. Par ailleurs, une assistance technique assure des assistances et renforcements de capacités. - A très court terme, la production d'un document de capitalisation sur les actions « Coton » est prévue avec le Joint Research Center. La mobilisation de l'expertise est en cours. - A moyen terme, les possibilités d'opérations de "blending" dans le secteur agricole en CI seront analysées dans le cadre de l'European Investment Plan (EIP). La Côte d'Ivoire est un pays qui présente des atouts évidents pour développer ce type d'actions (production / transformation de produits agricoles) 	<p>Depuis l'évaluation la DUE a prolongé son appui aux grandes filières agro industrielles, dans la ligne des orientations données par Bruxelles. Elle s'est aussi attachée à évaluer ses actions passées et ses stratégies de sorties, à renforcer ses actions en faveur de petits producteurs et à développer un focus sur la filière cacao durable (en intégrant la problématique de lutte contre la déforestation.</p> <p>Centrer notre appui vers les petits producteurs, en relation avec les objectifs principaux de la coopération de l'UE. Conformément aux orientations données, l'appui à la filière banane a été prolongée jusqu'à fin 2020 et celui à la filière sucre est prolongé jusqu'à juin 2020. Les appuis donnés visent principalement à améliorer les conditions de vie et de travail des ouvriers, afin de se conformer aux exigences du marché européen, et à mieux gérer les ressources naturelles notamment l'eau (irrigation). Parallèlement aux soutiens à ces filières agro industrielles la DUE a développé plusieurs actions en direction de système d'exploitation plus familial. Avec le 11ème FED, des appuis à la production maraîchère de type familial ont été menés en vue de renforcer la production et la rentabilité de l'activité. Ces appuis sont complétés par la mobilisation de ressources budgétaires à travers le projet DESIRA : l'action vise à aider les producteurs de cacao à produire d'une manière plus durable, en protégeant les ressources forestières.</p> <p>Participer au dialogue sur la filière cacao, animer un dialogue sur la question foncière. La DUE participe régulièrement aux assemblées de l'ICCO (International Cacao Organisation) basée à Abidjan, et elle assure la présidence du comité économique. Elle porte au plus haut niveau de son dialogue politique avec l'ensemble du gouvernement les questions économiques, environnementales et sociales gravitant autour de cette filière. La DUE est chef de file des PTFs du groupe sectoriel « Foncier rural ». Ce groupe, qui se réunit régulièrement, a permis d'aligner des objectifs communs au gouvernement, aux PTF et à la société civile impliquée dans la question foncière. Enfin la DUE a attribué une subvention au réseau des organisations de la société civile ivoiriennes impliquées dans le foncier (le réseau « alerte foncier »).</p> <p>Evaluer les programmes en formulant des stratégies de sorties. Depuis 2018, l'appui à la filière banane et la filière sucre ont été évalués. La mise en œuvre des accords APE devrait constituer une stratégie de sortie de l'aide de la coopération européenne. L'évaluation de l'appui à la filière coton a fait l'objet d'une évaluation réalisée par JRC. Les indicateurs de la filière coton (production / rendement) évoluent très favorablement depuis plusieurs années, malgré l'arrêt des aides de l'UE, témoignant d'une stratégie adaptée. Développement du blending et de nouveaux outils de financement. Plusieurs projets de type AGRIFI ont été étudiés, sans qu'aucun à ce jour ne se soit toutefois concrétisé. En revanche, des discussions très encourageantes sont en cours avec la BEI pour monter un vaste programme de lutte contre la déforestation et de</p>	<p>Depuis la dernière revue des commentaires de l'évaluation, la DUE a poursuivi, en lien avec les instructions sur la nouvelle programmation, le développement d'une analyse stratégique de la filière cacao autour de la durabilité.</p> <p>Avec la fin des programmes Sucre et Bananes, sur lesquels des évaluations finales ont été faites, des leçons ont été tirées, notamment sur la pertinence des questions de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) comme atout compétitif pour placer des produits sur les marchés malgré des coûts de production qui ne sont pas encore suffisamment compétitifs. Ceci a permis de confirmer l'orientation des analyses pour un prochain programme d'appui au secteur privé, tout ceci en lien avec les développements de prochaines réglementations européennes.</p> <p>L'action de la DUE, sur les prochains programmes dans le secteur du développement rural, se centrera sur la chaîne de valeur cacao afin qu'elle puisse devenir durable pour tous les acteurs, notamment en lien avec le Pacte Vert et la stratégie « De la Ferme à la Table » de l'Union européenne qui ambitionne de transformer les chaînes de valeur pour qu'elles soient durables et justes pour tous les acteurs.</p>

		promotion d'une cacaoculture durable. Dans le cadre de la future programmation ce type d'actions pourraient faire office de flagship project pour la DUE	
R7. Energie	<p style="text-align: center;">Accord partiel</p> <p><i>Il faut noter que cet exercice d'évaluation ne couvre que le début de la programmation du 11^{ème} FED, dans le lequel le secteur de l'énergie figure comme secteur focal. Actuellement, les interventions engagées par l'UE dans ce secteur répondent aux recommandations formulées.</i></p> <p style="text-align: center;">ACTION</p> <p>- A ce jour et pour la région Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est le pays où le recours à la modalité de "blending" a été la plus importante: à concurrence de 38% de l'enveloppe du secteur et 20% du PIN.</p> <p>- A très court terme, les appuis institutionnels à la Direction Générale de l'Energie du Ministère de l'Energie et du Pétrole, prévus dans le cadre d'ENERGOS 1 devraient renforcer davantage ce dialogue. La procédure de sélection des experts est en cours. Dans le cadre de ce dialogue, la DUE a contribué à faire évoluer la position du gouvernement sur les micro-réseaux gérés par des opérateurs privés.</p> <p>- Avec ENERGOS 1 et 2 principalement, les actions de "blending" permettent déjà de dialoguer sur des thématiques comme le développement des énergies renouvelables, les branchements sociaux et le développement des réseaux isolés</p> <p>Cependant, l'appui de l'UE ne peut pas intervenir exhaustivement sur l'appui à la politique sectorielle, du fait qu'une partie de cette dernière prévoit de développer des énergies non renouvelables (centrales à charbon).</p>	<p>Depuis l'évaluation la DUE a développé ses actions en blending et renforcer son dialogue avec le gouvernement et ses PTFs pour faciliter l'accès à l'électricité y compris pour les plus pauvres, développer les productions d'énergies durables, et améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Développement et optimisation des actions en blending. Dans le secteur de l'énergie, en 2020, 50% de l'enveloppe de l'énergie (soit 68 million EUR) des actions de blending sont en cours avec l'AFD, la KFW, FM: les actions sont orientées sur les énergies renouvelables, l'électricité pour tous (Programme Electricité Pour Tous), l'efficacité énergétique.</p> <p>Renforcement du dialogue institutionnel centré sur les objectifs de notre coopération : accès à l'électricité y compris pour les plus pauvres, développement des productions d'énergies durables, efficacité énergétique</p> <p>L'assistance technique en appui institutionnel est active et a permis de préparer les textes sur l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et l'électrification hors réseau. Une part de ces textes a déjà été adoptée, l'autre devrait l'être d'ici le mois de juillet 2020.</p> <p>La DUE est chef de file des PTFs du groupe sectoriel « Energie ». Celui-ci se réunit régulièrement et permet d'aligner le dialogue des PTFs avec le gouvernement.</p> <p>Les projets financés en blending permettent à la DUE d'alimenter et d'illustrer le dialogue sectoriel avec le Ministère de l'Energie. Le projet pilote ECLER, notamment, contribue au dialogue par une illustration concrète de l'efficacité énergétique et l'électrification hors réseau</p>	<p>La DUE a continué de développer ses actions en blending et de renforcer son dialogue avec le gouvernement et ses PTFs pour faciliter l'accès à l'électricité y compris pour les plus pauvres, développer les productions d'énergies durables, et améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Développement et optimisation des actions en blending : Dans le secteur de l'énergie, en 2021, 80% de l'enveloppe de l'énergie du 11^{ème} FED (soit 110 million EUR) ont été engagé en blending avec l'AFD, la KFW, FMO : les actions sont orientées sur les énergies renouvelables, l'électricité pour tous (Programme Electricité Pour Tous), l'efficacité énergétique.</p> <p>Renforcement du dialogue institutionnel centré sur les objectifs de notre coopération : accès à l'électricité y compris pour les plus pauvres, développement des productions d'énergies durables, efficacité énergétique.</p> <p>L'assistance technique en appui institutionnel est toujours active et a permis de préparer les textes sur l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et l'électrification hors réseau.</p> <p>La DUE était chef de file des PTFs du groupe sectoriel « Energie » avant une passation à l'AFD et KFW au dernier trimestre 2021. Celui-ci se réunit régulièrement et permet d'aligner le dialogue des PTFs avec le gouvernement.</p> <p>La nouvelle programmation 2021-2027 continuera de prendre en compte le secteur de l'énergie sous l'angle "Green Deal", notamment à travers la TEI « Transition bas carbone ». Cette TEI va contribuer à la mise en œuvre de programmes en blending, notamment sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et les bioénergies.</p> <p>Ces programmes viendront en appui à la politique sectorielle du gouvernement et les stratégies liées, comme par exemple l'augmentation du % des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour atteindre 16% en 2030.</p>